

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SÉANCE DU 17 mars 2023**

Département de l'Yonne  
Arrondissement d'Auxerre

**VILLE DE  
SAINT-  
FLORENTIN**

**N° 2023\_018**

Membres en exercice : 26

Conseillers présents à la séance :  
20 + 2 pouvoirs

Date de publication : 20/03/2023

Le 17 mars 2023 à 19h00, le Conseil Municipal de SAINT-FLORENTIN s'est réuni en Salle du Conseil de l'Hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Yves DELOT, Maire, pour la tenue d'un conseil municipal organisé à la suite de la convocation qui lui a été faite le 10 mars 2023 dans les formes et délais prévus au Code général des collectivités territoriales.

**ÉTAIENT PRÉSENTS** : M. DELOT, M. MAILLARD  
Mme SCHWENTER, M. BIOT, M. PARIGOT, Mme SEUVRE,  
Mme WILLEMS, Mme DELOT, M. BILLET, Mme GRUET,  
Mme ÉTIENNE, M. SERRE, Mme ROUSSEAU,  
M. PERREIRA-GONCALVES, Mme COUDERT,  
M. LEFEVRE, M. LECOMPTE, Mme GERMAIN,  
M. LANGLOIS, M. DELECOLLE,

**ÉTAIENT EXCUSÉS** : Mme BIOT-FLORIMOND (pouvoir  
donné à M. BIOT), M. TIRARD (pouvoir donné à  
Mme SCHWENTER),

**ÉTAIENT ABSENTS** : M. GORNEAU, M. CAMPOS,  
Mme GROENTZINGER, Mme LANGLOIS-LENTI,

Mme WILLEMS et M. PARIGOT ont été désignés secrétaires de séance en application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales.

*Objet :*

**MAISON DE SERVICES PUBLICS**

**Plan de financement**

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le Règlement d'attribution de la Dotation de Soutien à l'Investissement Local,

Vu la convention spécifique de soutien à l'investissement – Rénovation Urbaine du Conseil régional de Bourgogne Franche Comté,

Vu le Contrat de Territoire signé à l'échelle intercommunal avec le Département de l'Yonne ;

Notre commune s'est engagée depuis plusieurs années dans l'élaboration d'un projet ambitieux visant à offrir aux habitants de notre commune les meilleurs services de proximité envisageable dans un lieu adapté.

C'est ainsi que nous avons décidé de créer un nouveau lieu d'accueil pour les services au public rue Jules Lancôme. A l'issue des différentes démarches de conception, et de commande publique, nous sommes aujourd'hui prêts à lancer les travaux de construction.

Sur cette base c'est l'occasion de rebalayer les partenaires financiers que nous pouvons mobiliser dans ce dossier. C'est l'objet du présent rapport :

Plan de financement actualisé :

FINANCEURS	MONTANTS SOLLICITES
<b>ETAT</b>	
DSIL 2018 (*)	100 000,00 €
DSIL 2020 (*)	128 434,00 €
DSIL 2022 (*)	308 978,00 €
DSIL 2023	352 447,74 €
<b>REGION BOURGOGNE FRANCHE-COMTE</b>	
Soutien à l'investissement Rénovation Urbaine (*)	282 750,00 €
<b>DEPARTEMENT DE L'YONNE</b>	
Pacte Territoire – volet Ambitions	300 000,00 €
<b>VILLE DE SAINT FLORENTIN</b>	752 039,60 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 224 649,34 €</b>

(\*) : aide déjà accordée

**Le Conseil municipal à l'unanimité,**

**APPROUVE** le plan de financement ci-dessus présenté,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à prendre toutes mesures à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré en Mairie,  
les jour, mois et an que dessus,  
Au registre sont les signatures,  
A SAINT-FLORENTIN, le 20 mars 2023

Le Maire, Yves DELOT,

